

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2018
Séance du 26 septembre 2018**

**N° 29
Objet : Attribution d'une
subvention pour les Rencontres
du groupe Vautours organisées
par la Ligue de Protection des
Oiseaux (LPO)**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de septembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle (à partir du rapport n° 11), BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, PAUL Gérard, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine (à partir du rapport n° 2).

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (à partir du rapport n° 11)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à LE CORRE Thibault (au rapport n°1)

Etaient excusés :

AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAUL Gilles
BLOT Michel	REBOUL Childéric
CAREL Serge	REINAUDO Patrick
CHATARD Gilles	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

95_DE-004-200067437-20180926-29_26092018

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

La LPO PACA organise les 24èmes Rencontres du Groupe Vautours du 26 au 28 octobre au lycée agricole de Carmejane sur la commune du CHAFFAUT SAINT-JURSON.

Il s'agit d'un évènement qui rassemblera pendant trois jours sur notre territoire, les spécialistes de ces rapaces, mais aussi le grand public, autour d'un objectif commun : la connaissance et la préservation des vautours. Plus de 120 participants venus de toute la France et des pays voisins sont attendus. Les rencontres seront ponctuées par :

- Deux ateliers sur le thème de la cohabitation entre les sports de pleine nature et les vautours à travers l'exemple du Verdon et de l'écotourisme. A ces deux ateliers seront conviés des professionnels du tourisme, des prestataires de pleine nature locaux, des institutions locales et bien entendu les bénévoles.
- Des moments à destination du grand public, avec une projection gratuite d'un film sur les vautours dans le Verdon, accompagnée de l'intervention de spécialistes, le 27 octobre sur la commune de LES MEES.
- Une sortie sera organisée le dimanche sur la commune de MOUSTIERS-SAINT-MARIE afin d'observer les vautours.

Un moment protocolaire est prévu le samedi matin en présence des représentants de la LPO FRANCE, de la LPO PACA ainsi que des élus locaux.

L'intérêt communautaire

Provence Alpes Agglomération est un territoire privilégié pour l'implantation des vautours dont la réintroduction il y a 20 ans dans les Gorges du Verdon a été une réussite tant sur le plan scientifique, qu'écologique et économique.

Ces oiseaux spectaculaires sont aujourd'hui largement répandus dans notre territoire. Ils font l'objet de nombreuses observations et suscitent l'intérêt des randonneurs naturalistes notamment dans le massif des Monges où une quarantaine d'individus ont été inventoriés récemment sur la Cloche de Barles.

Ils représentent une richesse incroyable pour le territoire en termes de :

- Développement écotouristique : dans la perspective du développement d'une offre de tourisme de nature sur notre territoire. Les discussions apportées lors des ateliers pourront mettre en lumière des pistes de travail.
- Biodiversité : au sommet de la chaîne alimentaire, les vautours sont un maillon essentiel de la biodiversité. Ils sont considérés comme les éboueurs de la nature ; le vautour moine qui se

REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-29_26092018

réapproprié peu à peu le territoire, est l'un des rapaces les plus en danger d'extinction à l'échelle mondiale.

La LPO a sollicité Provence Alpes Agglomération pour l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 900 € dans le cadre de l'organisation de cet événement et des moyens logistiques mobilisés à cette occasion.

Le plan de financement de cet événement s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
Organisation & logistique	5000,00 €	Conseil départemental 04	1600,00 €
		Fonds communautaires	3000,00 €
		Provence Alpes Agglomération	900,00 €
Déplacements & mission	1000,00 €	Aide en nature de la commune des Mées (prêt de la salle de projection)	300,00 €
Achat	100,00 €	Mairie du Chaffaut St Jurson	200,00 €
TOTAL	6000,00 €		6000,00 €

Il vous est proposé :

D'APPROUVER l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 900,00 € TTC de Provence Alpes Agglomération à la Ligue de Protection des Oiseaux PACA.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

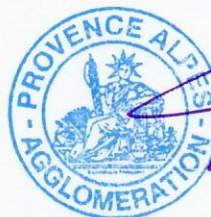
A la majorité pour 1 vote contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

1e 28/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-29_26092018